

Année 2024



ANNEXE 2 :

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Service eau potable -

Les indicateurs de performance

www.rhone-ventoux.fr

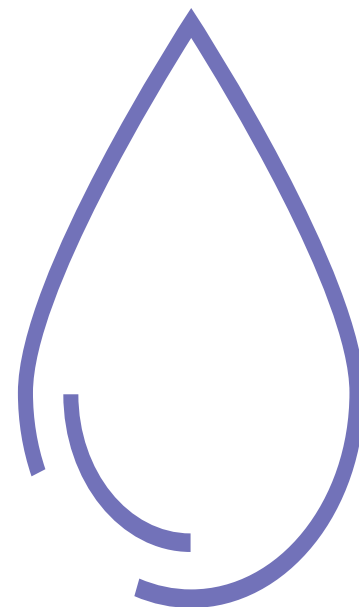
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-52B-DE
Date de réception préfecture : 23/07/2025

Préambule

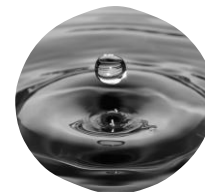
Les indicateurs du service de l'eau potable sont au nombre de 17, Ils sont de deux types : des **indicateurs descriptifs**, qui permettent de caractériser le service, et des **indicateurs de performance** proprement dit qui permettent d'évaluer sa qualité et sa performance.

Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvement jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'usager, Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

Chaque indicateur est défini par une fiche détaillée consultable sur <https://www.services.eaufrance.fr/indicateurs/eau-potable>, fournissant toutes les explications sur ses modalités de calcul et sur son interprétation et ses limites.



Les indicateurs de performance



Indicateurs	Unité	2022	2023	2024
Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre	196 882	199 690	200 456
Taux de conformité des analyses microbiologiques	%	100	100	100
Taux de conformité des analyses physico-chimiques	%	96,6	100	96,4
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120	100	100	100
Rendement du réseau de distribution	%	72,40	74,78	75,49
Indice Linéaire des Volumes Non Comptés	m ³ /j/km	6,71	5,59	5,48
Indice Linéaire de pertes en réseau	m ³ /j/km	6,16	5,20	5,09
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	1,40	1,29	1,20
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80	80

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-52B-DE
Date de réception préfecture : 23/07/2025

Les indicateurs de performance

Prix TTC du service au
01/01/2025 :

2,46 € / m³

Indicateurs	Unité	2022	2023	2024
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Euros / m ³	2,10	2,20	2,46
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Euros TTC	191 459,70	234 908,50	229 296
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre / 1000 abonnés	0,76	0,52	0,59
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	Heure	36	36	36
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	96,6	97,6	95,45
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3,79	3,86	4,28
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites	Oui/Non	Oui	Oui	Oui
Taux de réclamations	Nombre / 1000 abonnés	4	2,81	2,81

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-52B-DE
Date de réception préfecture : 23/07/2025

Lexique des indicateurs

Intitulé

Définition

Taux de conformité des analyses microbiologiques

Cet indicateur évalue le respect des limites règlementaires de qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur concernant les paramètres bactériologiques (présence de bactéries pathogènes dans l'eau), Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) (et, sous certaines conditions), à celles de l'exploitant.

Taux de conformité des analyses physicochimiques

Cet indicateur évalue le respect des limites règlementaires de qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur concernant les paramètres physico-chimiques tels que pesticides, nitrates, chrome, bromate, Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) (et, sous certaines conditions), à celles de l'exploitant.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable.

Rendement du réseau de distribution

C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution, Plus le rendement est élevé (à consommation constante), moins les pertes par fuites sont importantes.

Calcul : $(\text{volume consommé autorisé} + \text{volume vendu en gros}) / (\text{volume produit} + \text{volume acheté en gros}) \times 100$

Indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Calcul : $(\text{Volume produit} + \text{Volume acheté à d'autres services d'eau potable (exporté)} - \text{Volume comptabilisé domestique} - \text{Volume vendu à d'autres services d'eau potable (importé)}) / (\text{Volume comptabilisé domestique} + \text{Volume comptabilisé non domestique (facultatif)}) / \text{Linéaire de réseau hors branchements} / 365$

Lexique des indicateurs

Intitulé

Définition

Indice linéaire de pertes en réseau

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution, Cet indicateur diffère de l'indice linéaire des volumes non comptés qui intègre en plus des pertes par fuites, les volumes qui ne font pas l'objet d'une comptabilisation, Il lui est toujours inférieur.

Calcul : $(\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé}) / (\text{longueur de desserte} / 365 \text{ j})$

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements, Il permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et suivre son évolution.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur résulte des indices d'avancement individuels de tous les points de prélèvements pondérés avec les volumes produits par ces ressources, La valeur individuelle par ouvrage de cet indicateur est pré-rempli à partir des données des ARS, mais ces valeurs par ouvrage doivent être complétées par la collectivité (volumes produits et données sur l'importation) pour obtenir l'indicateur de niveau service.

Montant des abandons de créances ou des versement à un fond de solidarité

Il s'agit des abandons de créance annuels et des montants versés à un fonds de solidarité divisé par le volume facturé.

Lexique des indicateurs

Intitulé

Définition

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés.

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service

Cet indicateur correspond au délai maximal auquel s'est engagé le service d'eau potable pour fournir de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel.

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

Cet indicateur évalue l'efficacité du service d'ouverture des branchements de nouveaux abonnés, Il s'applique aussi bien aux branchements neufs qu'aux branchements existants, Il donne le pourcentage d'ouvertures réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service d'eau potable.

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement, Toute facture d'eau non payée, même partiellement, est comptabilisée dans cet indicateur, quel que soit le motif du non-paiement, Ne sont concernées que les factures d'eau consommée.

Taux de réclamations

Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'eau, rapporté à 1000 abonnés, Sont prises en compte les réclamations sur le goût, les fuites avant compteur, la lisibilité des factures, la qualité de la relation clientèle, etc, Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés à la condition que toutes les réclamations soient correctement comptabilisées.



Année 2024



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Service Eau Potable

www.rhone-ventoux.fr
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-16B-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

Sommaire

Préambule	3	Les principaux projets de 2024	20
1. Gérer un service public d'eau potable	4	3. Assurer un service de qualité au coût le plus juste	21
Les chiffres clés	5	La consommation	22
Quelques faits marquants	6	Les indicateurs relatifs au service	23
Le territoire	7	La qualité de l'eau	24
Les caractéristiques du service	8	Le prix de l'eau	25
Les missions	9	La facture type 120 m3	26
2. Préserver et investir pour un service durable	10	L'évolution du prix de l'eau	27
L'origine de l'eau	11	Les indicateurs financiers	28
Les principaux travaux et études sur les ressources	13	4. Partager et communiquer	29
Le pompage et le stockage	14	La protection de la biodiversité	30
La distribution	15	Les actions de communication	31
La performance des réseaux	16	Les coordonnées utiles	33
Les investissements	18		
Les principales réalisations de 2023	19		

Préambule

Le Syndicat Rhône Ventoux est un établissement public qui a en charge la production, le transport et la distribution d'eau potable.

Conformément aux textes réglementaires en vigueur, il doit établir et présenter chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité du service, dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit avant le 30 septembre.

Avant d'être soumis au Comité Syndical, il est examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, Il doit ensuite être présenté devant l'assemblée délibérante de chaque collectivité membre du Syndicat et être mis à disposition du public.



1. Gérer un service public d'eau potable

Les chiffres clés

200 456
habitants desservis



37 communes adhèrent
au service eau potable
du Syndicat Rhône Ventoux.

Le Syndicat Rhône Ventoux a pour mission de satisfaire au quotidien les besoins en eau des usagers de ces communes en fournissant une eau potable de qualité en quantité suffisante et de manière continue.

83 371 usagers

**1 738 km de
réseau**

**13 394 963 m³
prélevés**

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-16B-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

Quelques faits marquants

Février 2024



Le Syndicat a procédé au remplacement d'un tronçon fragilisé et fuyard de la conduite de transport en diamètre 600 mm à Sorgues.

Deux conduites en diamètre 450 mm ont été mise en place par la réalisation de forages dirigés sous l'Ouvèze à 16m de profondeur pour un linéaire total de 396 m linéaires.

Une importante coupure d'eau impactant 7 communes a été réalisée le 27 février pour le raccordement du nouveau tronçon.

Janvier à décembre 2024



La **procédure de délégation de service public** pour l'exploitation du service d'eau potable s'est poursuivie tout au long de l'année 2024.

La date de remise des candidatures et des offres était fixée au 15 février 2024. Durant l'année, 3 auditions ont été organisées avec les différents candidats pour clarifier et préciser leurs offres.

A l'issue de cette démarche, le Président a présenté son rapport sur le choix du délégataire et sur le contrat de concession lors du comité syndical du 30 janvier 2025.

13 décembre 2024



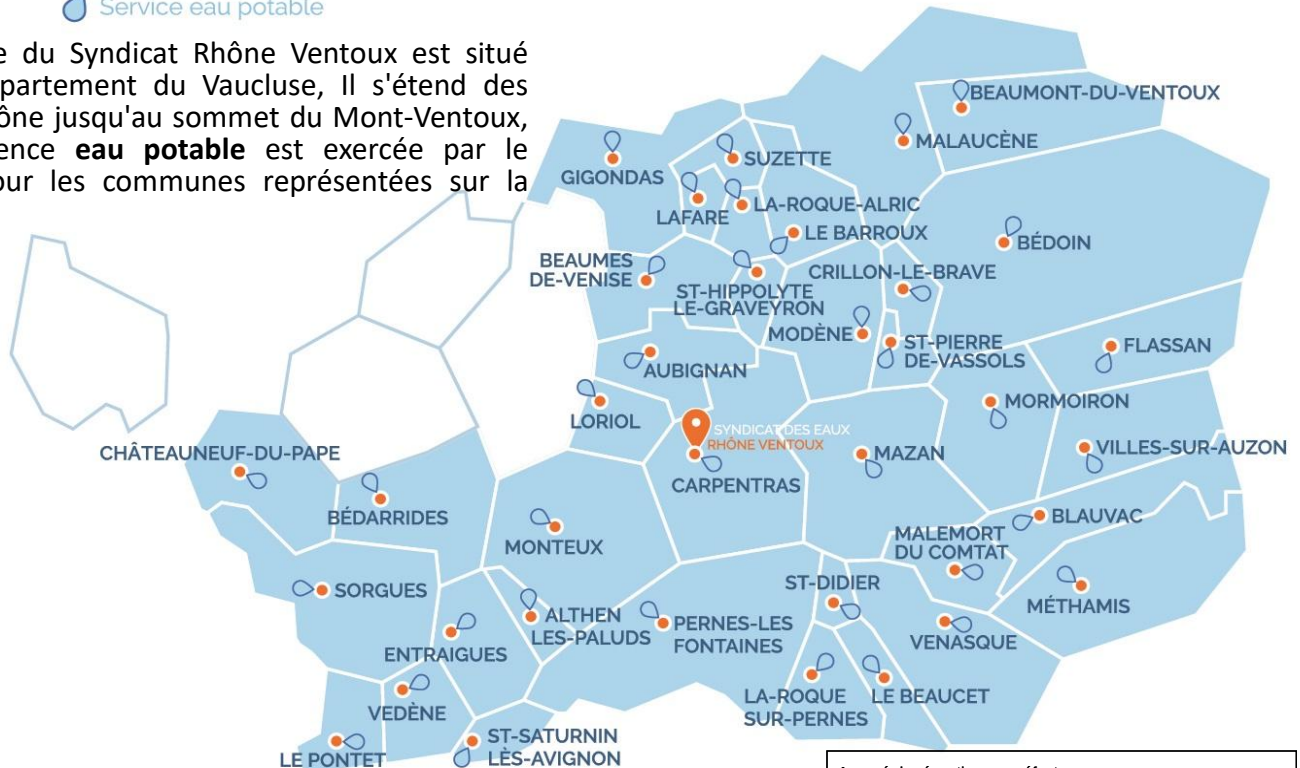
Le projet « **Soutenir les économies d'eau citoyennes** » mené en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux a été lancé le 13 décembre 2024 à Saint Pierre de Vassols en présence du Président, Jérôme BOULETIN.

Son but : recueillir les perceptions et les besoins des citoyens du territoire du Parc au sujet de l'eau, les sensibiliser aux économies d'eau potable et les rendre acteurs en co-
 Accusé de réception en préfecture
 084-258401447-20250626-2025-486-DE
 Date de réception en préfecture : 28/07/2025
 des actions concrètes qui pourront être reconduites et amplifiées à la suite du projet.

Le périmètre

 Service eau potable

Le territoire du Syndicat Rhône Ventoux est situé dans le Département du Vaucluse, Il s'étend des rives du Rhône jusqu'au sommet du Mont-Ventoux, La compétence **eau potable** est exercée par le Syndicat pour les communes représentées sur la carte.



Les caractéristiques du service

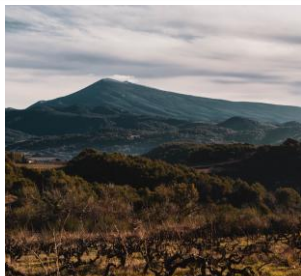
Le service d'eau potable est un **service public à caractère industriel et commercial**, Il est principalement financé par les redevances payées par les usagers (factures d'eau potable).

Les élus du Syndicat Rhône Ventoux ont choisi de **déléguer l'exploitation** du service de distribution publique d'eau potable à une société délégataire, SUEZ Eau France, à travers un contrat d'affermage conclu le 13 mai 2013 pour une durée de 12 ans.

Le service du Mont Serein dispose d'un contrat de délégation de service public spécifique conclu à compter du 1^{er} janvier 2011 jusqu'au 12 mai 2025.

Toutes les informations relatives à ce contrat sont consultables en annexe n°1 de ce document.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-16B-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025



Les missions



Qui fait
quoi?



Fixe les objectifs du service public, planifie et réalise les investissements (travaux sur les canalisations, les ouvrages, les ressources).



Choisit le mode de gestion, la politique tarifaire, évalue la performance du service.



Effectue un suivi et un contrôle des actions des différents intervenants (exploitant, maitres d'oeuvre, entreprises...).

Assure la relation avec les usagers (facturation, pose des compteurs, réalisation des branchements...).

Assure l'entretien des réseaux et des ouvrages.

Garantit la continuité du service public et le respect des normes de qualité.

Acquiescé de réception en préfecture
084-23840141/20230628-2025-108-01E
Date de réception préfecture : 28/07/2025



2. Préserver et investir pour un service durable

L'origine de l'eau

L'eau qui approvisionne le territoire est prélevée dans la nappe alluviale du Rhône et dans des ressources plus locales (nappe sédimentaire, karstiques et sources).

75 %

de la production totale provient de captages implantés dans la nappe d'accompagnement du Rhône (3 champs captant).



80 %

C'est l'indice d'avancement de protection de la ressource, Cet indicateur traduit l'**avancement** des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage.

12

forages en activité sur les rives gauche et droite du Rhône.

12

forages dans les nappes Miocène, karstique et nappes diverses.

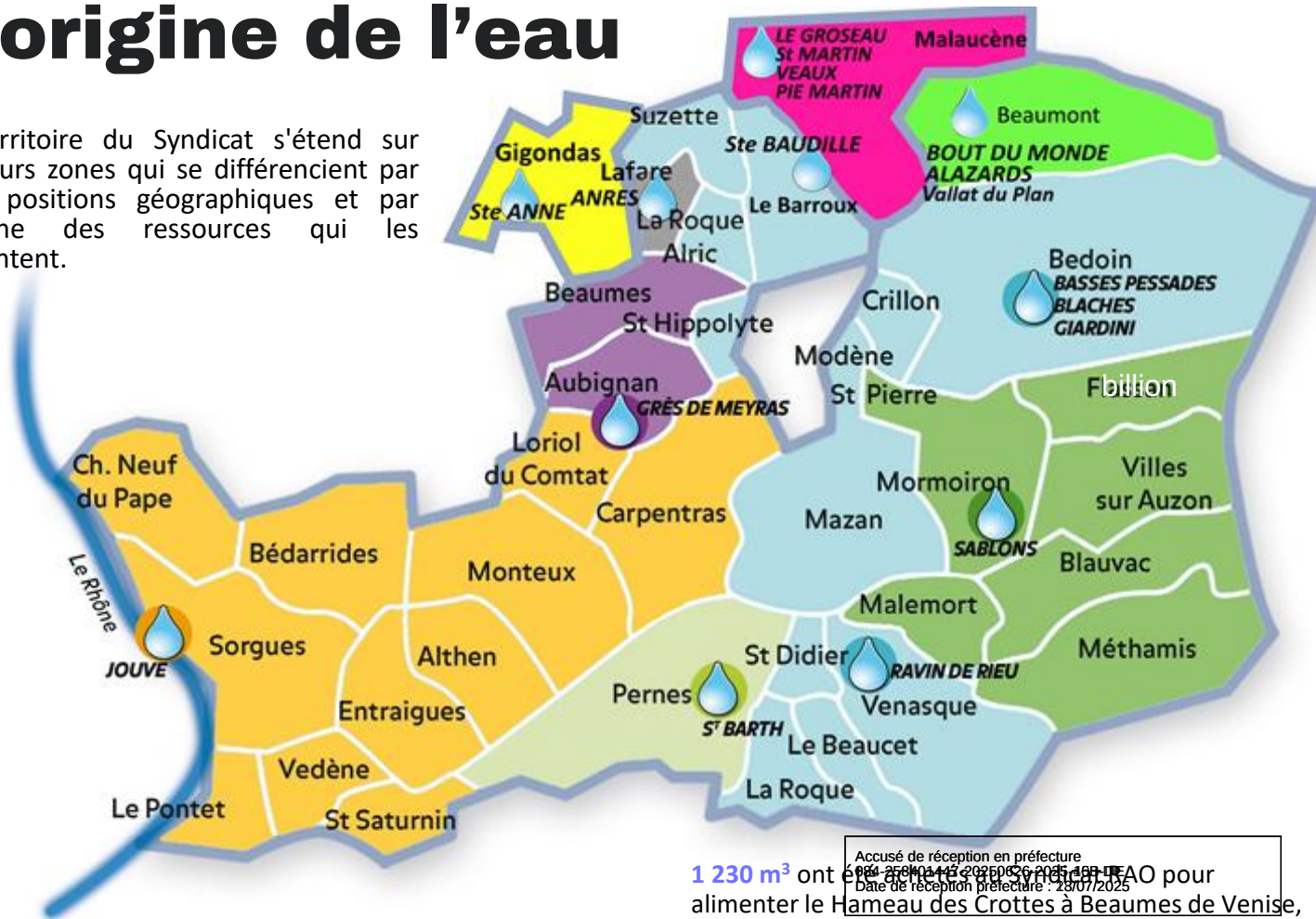
9

sources dans les zones chahutées (collines et montagnes).



L'origine de l'eau

Le territoire du Syndicat s'étend sur plusieurs zones qui se différencient par leurs positions géographiques et par l'origine des ressources qui les alimentent.



1 230 m³ ont été achetés au Syndicat IFAO pour
alimenter le Hameau des Crottes à Beaumes de Venise.

Les principaux travaux et études sur les ressources en eau

- Essai de pompage sur le forage d'exploitation dans le miocène à Carpentras
- Finalisation de l'étude de ressource stratégique de la nappe du Miocène du comtat pour laquelle le syndicat était le coordonnateur.
- Nettoyage, réhabilitation et remise en fonctionnement de 2 puits sur le champ captant de la Motte.



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-106-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

Le pompage et le stockage

Pour alimenter en eau l'ensemble du territoire et garantir la continuité du service, le réseau de distribution est composé de stations de pompage et de réservoirs.

18

ouvrages de production

58

réservoirs soit 81 cuves

46 500 m³

de capacité de stockage des
réservoirs



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-165-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

La distribution

Le réseau de distribution est un ensemble de conduites et d'équipements qui permettent d'acheminer l'eau jusqu'aux compteurs des usagers.

1 738

km de réseau

100

C'est l'**indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux** d'eau potable.

79 366

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable.

branchements existants
et **1 331** branchements en plomb, ce
qui correspond à **1,7 %** du total
44 branchements en plomb ont été
supprimés en 2024.



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-10B-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

La performance des réseaux



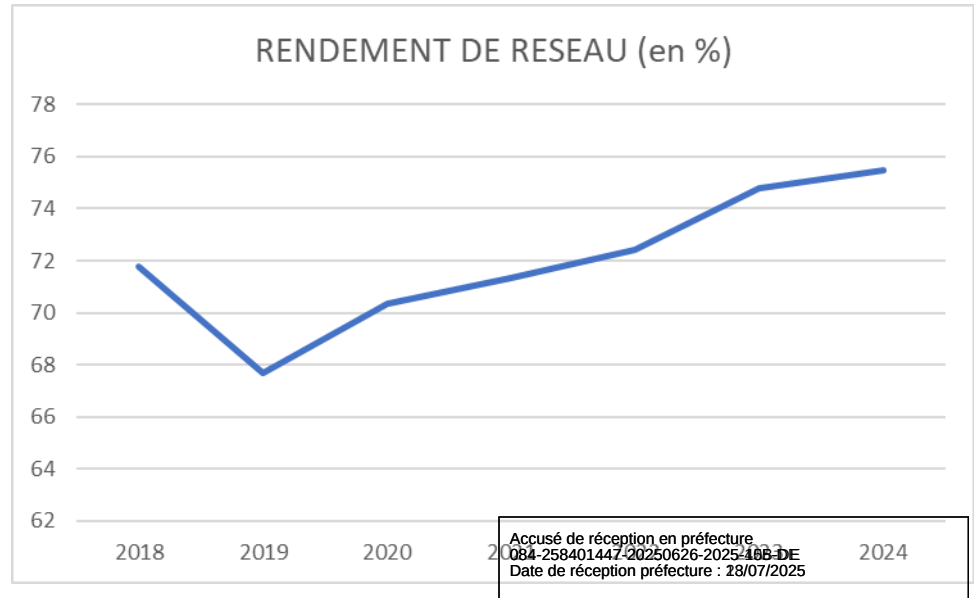
La performance d'un réseau d'eau potable se mesure avec un indicateur qui s'appelle le rendement. Il s'agit du ratio entre le volume d'eau consommé et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution, Moins il y a de fuites, plus le rendement est élevé, donc bon.

75,49 %*

rendement sur l'ensemble
du territoire

141

fuites réparées



* En attente de validation des données Suez

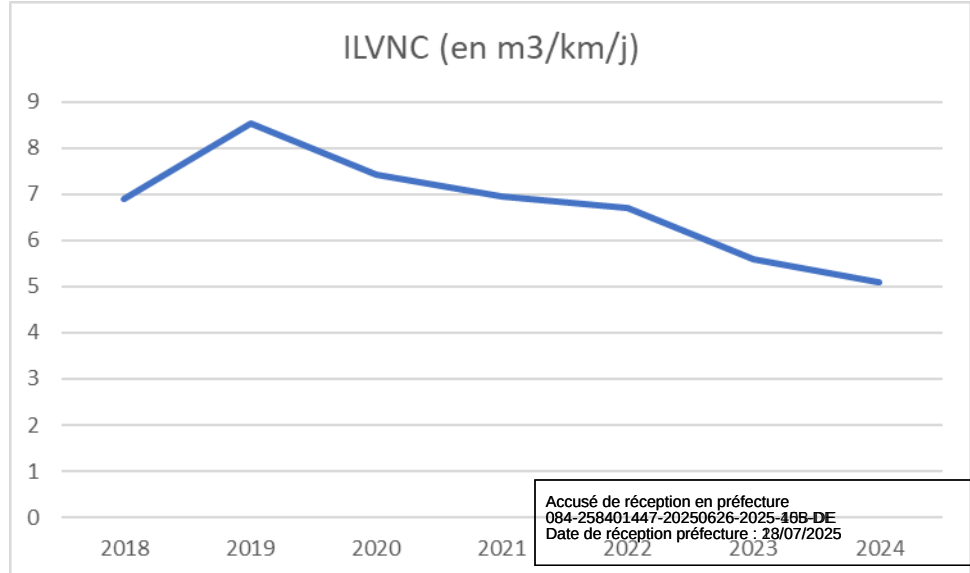
La performance des réseaux

L'indice linéaire des volumes non comptés est un autre indicateur qui permet de mesurer la performance des réseaux. Il est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements).

Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, L'indice est exprimé en m³/km/jour.

5,09

m³ / km / j



Les investissements

12,42

C'est le linéaire en km de canalisations d'eau potable renouvelées en 2024



8 738 782 €

C'est le montant investi en études et en travaux pour le service eau potable

1,20 %

C'est le taux de renouvellement en 2024.

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

1 980 803 €

C'est le montant des subventions reçues de l'Agence de l'Eau pour financer ces études et travaux



26 166 €

C'est le montant des subventions reçues du Conseil Départemental pour financer ces études et travaux



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-166-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

Les principales réalisations de 2024



Montant HT
payé en 2024



MONTEUX – Chemisage canalisation DN 450mm sur la Sorgues

Cette conduite fuyarde en encorbellement sur la Sorgues et à proximité d'une voie ferrée a été réparée en la chemisant. Un revêtement en résine et polymère a été appliqué par l'intérieur afin de faciliter la réparation.

75 000 €

MORMOIRON Sablons – Réhabilitation du génie civil



Le diagnostic établi sur le génie civil a mis en évidence des infiltrations d'eau dans le dessableur et la bache de reprise. Ces infiltrations présentaient un risque sanitaire et créaient des dégradations sur le bâtiment.

L'opération a permis d'arrêter ces infiltrations et de réhabiliter les ouvrages.

61 265 €

Les principaux projets de 2025



Renouvellement du DN 600

Suite à de nombreuses casses et problèmes d'accessibilité sur la conduite principale d'alimentation du service la Gardy (DN 600) entre l'Intermarché du chemin de la Grange des Roues de la commune de SORGUES et le cours d'eau de la Grande Levade au niveau de la RD 16 sur la commune de BEDARRIDES, le Syndicat projette une opération de renouvellement de cette canalisation sur un linéaire de 4 km.

Montant HT
opération

11 520 000 €

SORGUES – Usine de la Jouve - Sécurisation électrique

Des coupures non programmées de l'alimentation électrique de l'usine de La Jouve sont déjà survenues, provoquant d'importants manques d'eau (janvier 2019), ou des seuils bas dans les réservoirs (20 novembre 2020).

L'objet de cette étude est la sécurisation de l'alimentation électrique de la partie traitement (démanganisation et charbon actif) et de la station de pompage, les champs captant sont exclus du périmètre d'étude.

1 280 000 €



3.

Assurer un service de qualité au coût le plus juste

La consommation

Le volume facturé et la consommation moyenne par usager augmentent légèrement.



83 371

usagers

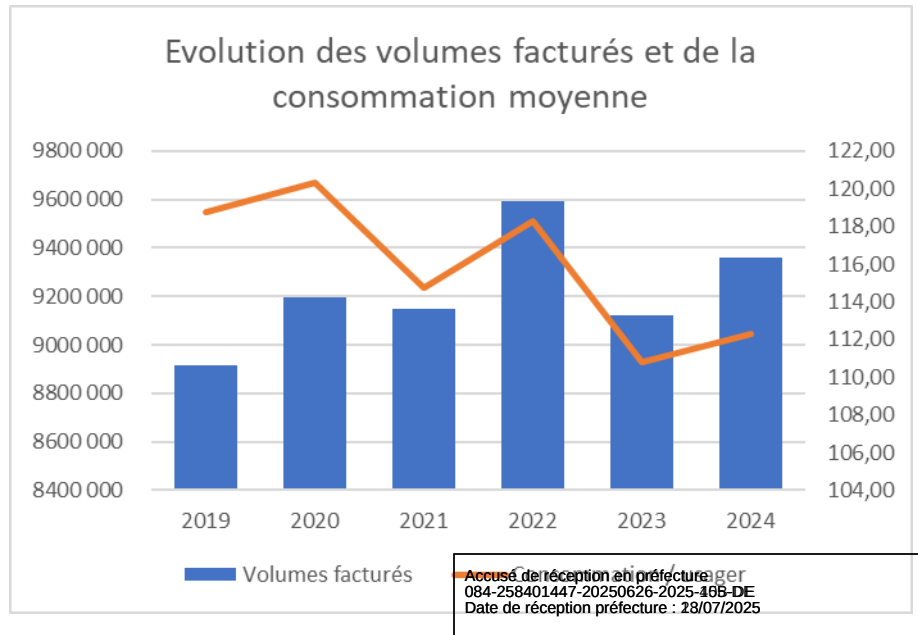
9 361 524 m³

facturés

112 m³

c'est la consommation
moyenne / usager*

*sont pris en compte l'ensemble des usagers



Les indicateurs relatifs au service

0,59

0,59 / 1 000 abonnés :

C'est le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

36 h

C'est le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

3,4

3,4 / 1 000 abonnés :

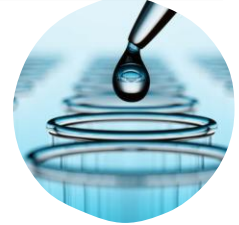
C'est le taux de réclamations en 2024

95,4 %

c'est le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements



La qualité de l'eau



L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé. Ces contrôles s'effectuent à différents niveaux et selon 64 paramètres.

100 %

C'est le taux de conformité
des analyses
microbiologiques

96,4 %

C'est le taux de conformité
des analyses
physicochimiques

La qualité de l'eau distribuée est conforme au sens de la potabilité pour la partie microbiologique.

Pour la partie physico-chimique, des dépassements localisés dans le Centre-Ville de Pernes ont été mesurés sur le paramètre plomb.

Le prix de l'eau



L'exploitation du service ayant été déléguée, la tarification de la vente d'eau potable se décompose en 3 parts : celle du Syndicat Rhône Ventoux, celle de l'exploitant (SUEZ) et celle perçue pour le compte des organismes publics,

LA PART DU SYNDICAT

Elle permet de financer les investissements nécessaires à la diversification des ressources, au renouvellement des canalisations, à la création ou à la réfection des ouvrages de génie civil.

Elle se décompose en part fixe (abonnement) et en part proportionnelle en fonction du volume consommé.

LA PART DU DELEGATAIRE

Les conditions financières sont définies dans le cadre du contrat de délégation de service public, Les tarifs applicables sont révisés 2 fois par an, au 1er janvier et au 1er juillet suivant une formule d'actualisation contractuelle.

Elle se décompose également en part fixe et en part proportionnelle.

LES ORGANISMES PUBLICS

Outre la TVA collectée et reversée à l'Etat, une part est également perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau.

Fixée annuellement, cette contribution à l'Agence de l'Eau sert à financer ou subventionner divers travaux de mise en conformité et

d'investissement aidant les collectivités.

La facture type 120 m³



TERRITOIRE SYNDICAL AU 01/01/2025 – Délibération n°34 du 29 juin 2017 pour la part délégataire
et délibération 2024-5 du 1 février 2024 pour la part collectivité

DISTRIBUTION DE L'EAU	m ³	Prix unitaire 2024	Prix unitaire 2025	Montant 2024	Montant 2025	Evolution N / N-1
Part du délégataire						
Abonnement annuel		13,41	13,35	26,82	26,70	-0,45%
Consommation	120	0,7597	0,7567	91,16	90,80	-0,39%
Part du Syndicat						
Abonnement annuel		12,50	12,50	25,00	25,00	0,00 %
Consommation	120	0,5410	0,6410	64,92	76,92	18,48 %
Organismes publics (Agence de l'Eau)						
Préservation des ressources en eau	120	0,065	0,065	7,80	7,80	0,00 %
Redevance de lutte contre la pollution (arrêt)	120	0,29	0	34,80		
Consommation d'eau potable (nouveau)	120		0,43		51,60	51,72 %
Performance réseaux d'eau potable (nouveau)	120		0,01		1,2	
Sous-total hors TVA en €				250,51	280,03	11,78 %
TVA à 5,5 %				13,78	15,40	11,78 %
TOTAL 120m³ en € TTC				264,29	295,43	11,78 %
Soit le m3 en € TTC				2,20	2,46	11,81 %

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-16B-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

L'évolution du prix de l'eau

L'évolution du prix de l'eau est principalement due à la mise en place de nouvelles redevances de l'Agence de l'eau et à la revalorisation de la part variable perçue par la Collectivité (délibération 2024-5 du 1^{er} février 2024).

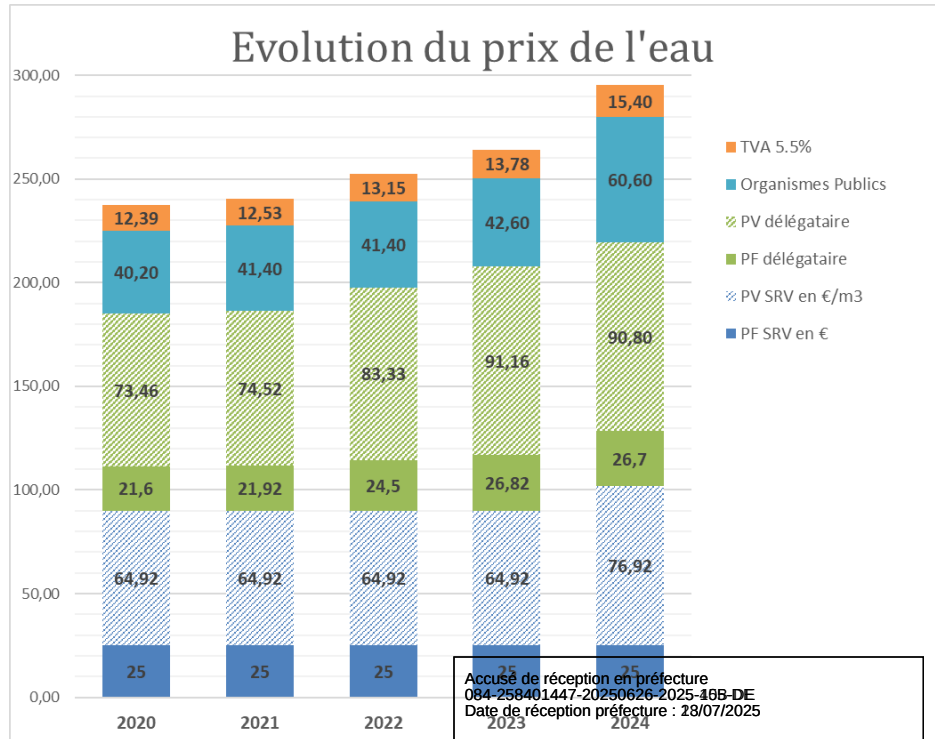


4,28%

C'est le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

229 296 € HT

C'est le montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité



Les indicateurs financiers

7 718 738 €

C'est le montant des recettes liées à la facturation du prix de l'eau

3 073 771 €

C'est le montant des amortissements réalisés



6,90 ans

C'est la **durée d'extinction de la dette**, Il donne la durée théorique pour rembourser la dette si le Syndicat affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

Etat de la dette

Encours de la dette au 31/12/2024		38 955 851 €
Annuités payées en 2024		3 135 273,96 €
Dont :	Intérêts :	859 309,05 €
Capital :		2 275 964,91 €

Accusé de réception en préfecture
1447-20250626-2025-67
Date de réception préfecture : 23/07/2025



4. Partager et communiquer

La protection de la biodiversité

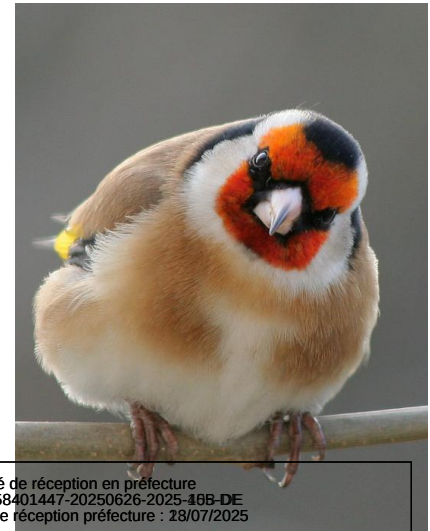


Le Syndicat Rhône Ventoux est partenaire de la Ligue de Protection des Oiseaux depuis 2010. Cela se caractérise notamment par un inventaire de la faune et de la flore sur les champs captants et par un accompagnement pour favoriser la biodiversité sur les différents sites du Syndicat.

Actions réalisées en 2024

En 2024, la LPO a posé des plaques reptiles et de nouveaux nichoirs sur les sites de Venasque et Mormoiron.

Des pièges-photos ont été installés sur le site de Carpentras. 28 espèces différentes ont été observées dont 18 oiseaux et 10 mammifères. Parmi ces observations, la grive musicienne, le blaireau, la fouine, le lapin de Garenne, le lièvre d'Europe... De beaux clichés ont également été réalisés de la Tourterelle des bois, une espèce au statut jugé vulnérable.

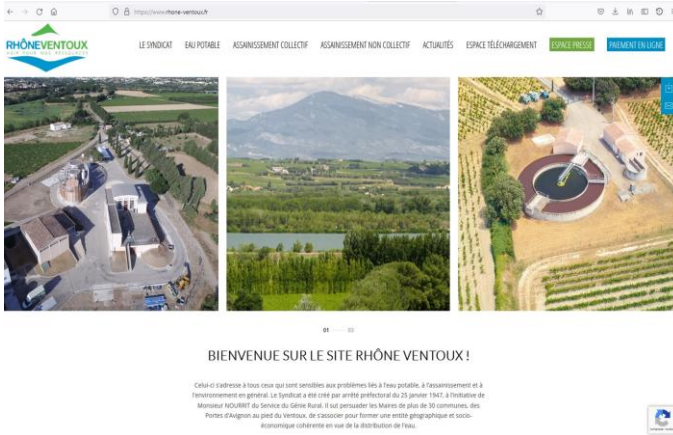


Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-16B-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

© Robert MONLEAU

Les actions de communication

Tout au long de l'année, le Syndicat Rhône Ventoux met à jour et réalise des supports de communication pour informer les usagers des actions menées.

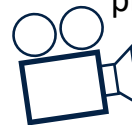


Site Internet actualisé en fonction de l'actualité du Syndicat :
www.rhone-ventoux.fr



Distribution de la **Lettre Recto Verso** à l'ensemble des abonnés avec l'envoi des factures et remise d'exemplaires dans chaque Mairie

7 films réalisés en 2024 pour présenter les actions relatives à l'eau potable



Retrouvez-les sur
notre chaîne
Youtube



Inscrit au répertoire de la presse écrite
N° 084-258401447
Date de réception : 2024-06-20

Coordonnées utiles

Syndicat Rhône Ventoux

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Adresse

595 chemin de
l'hippodrome
CS 10022
84201 CARPENTRAS CEDEX



Téléphone

04.90.60.81.81



Internet

www.rhone-ventoux.fr
contact@rhone-ventoux.fr



Année 2024



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Service Eau Potable du Mont Serein

www.rhone-ventoux.fr
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-16B-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

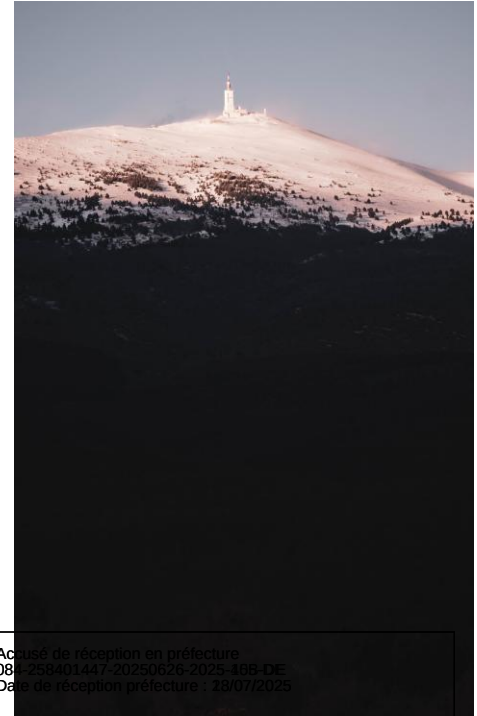
Caractéristiques du service

Le **complexe touristique du Mont-Serein** est constitué d'environ 180 chalets et des équipements publics et commerciaux de la station de ski situés sur le territoire de la commune de Beaumont du Ventoux.

Le service public de l'eau potable de cette partie de la commune de Beaumont du Ventoux a un fonctionnement autarcique, totalement dissocié de celui du reste de la commune et du territoire du Syndicat.

Par délibération n°98/10 du 16 décembre 2010, le Syndicat Rhône Ventoux a signé un contrat de concession d'une durée de 20 ans avec la société SUEZ, à compter du 01/01/2011.

Dans un souci d'uniformisation des contrats sur son périmètre de Rhône Ventoux, la fin anticipée du contrat a été alignée par avenant sur l'échéance du contrat d'affermage couvrant le reste du territoire, soit au 13/05/2025.



Le patrimoine



NOM DE L'OUVRAGE	COMMUNES	TYPE D'INSTALLATION	ANNEE DE MISE EN SERVICE
Station de reprise La Gilarde	Saint Léger du Ventoux	Production et traitement	1969
Réservoir Mont Ventoux le sommet	Beaumont du Ventoux	Réservoir	1969
Réservoir/Reprise/Chloration du Mont Serein	Beaumont du Ventoux	Pompage / Relevage	2003

Les indicateurs de performance



Indicateurs	Unité	2022	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120	82	82	82
Rendement du réseau de distribution	%	91,25	87,60	78,68
Indice Linéaire des Volumes Non Comptés	m ³ /j/km	0,74	0,94	1,37
Indice Linéaire de pertes en réseau	m ³ /j/km	0,30	0,43	0,84
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100	100	100
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0,20	0,00	0,00
Taux de réclamations	Nombre / 1000 abonnés	8,47	8,47	8,7

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-16B-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

La qualité de l'eau



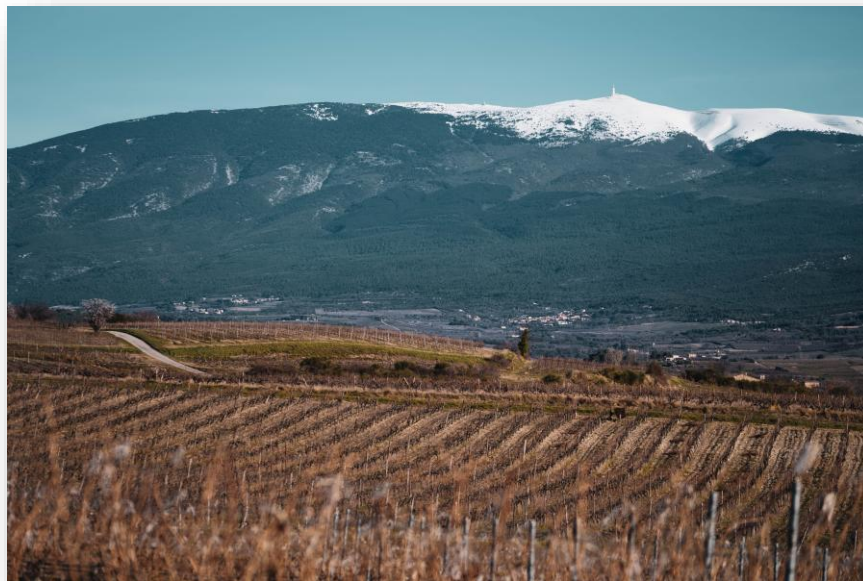
L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé. Ces contrôles s'effectuent à différents niveaux et selon 64 paramètres.

100 %

C'est le taux de conformité
des analyses
microbiologiques

100 %

C'est le taux de conformité
des analyses
physicochimiques



Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-16B-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

La facture type 120 m³

MONT SEREIN AU 01/01/2022 – Délibération n°34 du 29 juin 2017



DISTRIBUTION DE L'EAU	m ³	Prix unitaire 2024	Prix unitaire 2025	Montant 2024	Montant 2025	Evolution N / N-1
Part du délégataire						
Abonnement annuel		116,66	110,19	233,32	220,38	-5,55%
Consommation (inférieure à 60 m3)	60	6,5123	6,1509	390,74	369,05	-5,55%
Consommation (supérieure à 60 m3)	60	6,0307	5,6960	361,84	341,76	-5,55%
Part collectivité						
Abonnement annuel		10	10	20,00	20,00	0,00 %
Consommation de 0 à 1 000 m ³	120	0,20	0,20	24,00	24,00	0,00 %
Organismes publics (Agence de l'eau)						
Préservation des ressources en eau	120	0,0650	0,0650	7,80	7,80	0,00 %
Redevance de lutte contre la pollution (arrêt 2024)	120	0,2900	0	34,80	0	
Consommation d'eau potable (nouveau 2025)	120		0,4300		51,60	51,72%
Performance des réseaux d'eau potable (nouveau 2025)	120		0,0100		1,20	
Sous-total hors TVA en €				1 072,50	1 035,79	-3,42 %
TVA à 5,5 %				58,99	56,97	-3,42 %
TOTAL 120m³ en € TTC				1 131,49	1 092,76	-3,42 %
Soit le m3 en € TTC				9,43	9,11	-3,42 %

Accusé de réception en préfecture
084-25810144/40250626-2025-1092-76
Date de réception préfecture : 28/07/2025



ANNEXE 1 :

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE

SERVICE EAU POTABLE - ANNEE 2024

Les tableaux détaillés pour aller plus loin

Table des matières

A/ RESSOURCES.....	2
1. Volume mis en distribution pour chaque ressource	2
B/ CONSOMMATION	2
1. Recensement de la population et Nombre d'usagers	2
2. Répartition des volumes facturés par commune (en m3).....	3
3. Evolution de la consommation :	5
C/ PATRIMOINE.....	5
1. Tableau récapitulatif.....	5
2. Nombre de branchements par communes	5
3. Bilan des recherches de fuites.....	7
D/ QUALITE DE L'EAU	7
1. Statistiques sur la conformité en ressource	7
2. Statistiques sur la conformité en production	8
3. Statistiques sur la conformité en distribution	8
4. Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007	8
E/ LES ELEMENTS FINANCIERS.....	8
1. Part des organismes publics en 2024	8
2. Montants des recettes d'exploitation et d'investissement	9
3. Montants dégrévés.....	10
4. Montants financiers des travaux réalisés hors accords-cadres	10
5. Les accords-cadres	10
F/ SYNOPTIQUE DU RESEAUX	13

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-108-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

A/ RESSOURCES

1. Volume mis en distribution pour chaque ressource

Commune	Site	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
AUBIGNAN	Forages Les Gres de Meyras	242 409	213 168	181 130	-15,0%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	Source du Bout du Monde	8 950	12 834	27 717	116,0%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	Forage Ste Marguerite	0	7 295	8 460	
BEAUMONT-DU-VENTOUX	Forage Vallat du Plan	26 306	8 743	3 030	-65,3%
BÉDOIN	Forage Basses Pessades	704 427	613 521	607 600	-1,0%
BÉDOIN	Forage Giardini	626 350	32 235	26 605	-17,5%
BÉDOIN	Source de Bélézy	23 167	804 018	838 905	4,3%
BÉDOIN	Forage Les Blaches	0	0	0	
GIGONDAS	Réservoir Gigondas	98 598	90 458	88 560	-2,1%
LAFARE	Source Anrès	8 717	8 123	7 382	-9,1%
LE BARROUX	Source Ste Baudille	73 019	96 676	96 260	-0,4%
MALAUCE	Forage Veaux	11 996	9 005	6 190	-31,3%
MALAUCE	Forage Pié Martin	13 301	12 444	8 570	-31,1%
MALAUCE	Réservoir Groseau	327 278	278 209	271 644	-2,4%
MORMOIRON	Ressources Les Sablons	745 553	627 802	633 853	1,0%
PERNES-LES-FONTAINES	Source St Barthélémy	351 491	307 473	430 642	40,1%
SORGUES	Production La Jouve	10 873 197	9 934 817	9 936 393	0,0%
VENASQUE	Forage Ravin du Rieu	37 791	36 775	44 312	20,5%
ST LEGER DU VENTOUX	Source La Gillarde	8 213	8 172	8 172	0,0%
Total des volumes produits (A)		14 180 763	13 101 768	13 225 425	0,9%

B/ CONSOMMATION

1. Recensement de la population et Nombre d'utilisateurs

Communes	Population totale	Usagers	Usagers N/N-1 (%)
ALTHEN-DES-PALUDS	3 047	1 409	1,22%
AUBIGNAN	7 995	2 546	0,79%
BEAUMES-DE-VENISE	3 501	1 540	0,79%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	1 299	176	-1,68%
BÉDARRIDES	5 623	2 438	0,87%
BÉDOIN	9 815	2 365	0,34%
BLAUVAC	1 105	380	2,98%
CARPENTRAS	32 707	15 990	1,51%
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE	2 642	1 235	1,48%
CRILLON-LE-BRAVE	1 298	378	1,34%
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	9 222	4 150	0,73%
FLASSAN	845	315	0,00%
GIGONDAS	833	408	0,25%
LA ROQUE-ALRIC	245	76	0,00%
LA ROQUE-SUR-PERNES	924	272	-0,73%
LAFARE	245	87	1,14%
LE BARROUX	1 501	482	1,00%

Accusé de réception en préfecture
004-250401447-20250626-2025-108-DE
Date de réception en préfecture : 28/07/2025

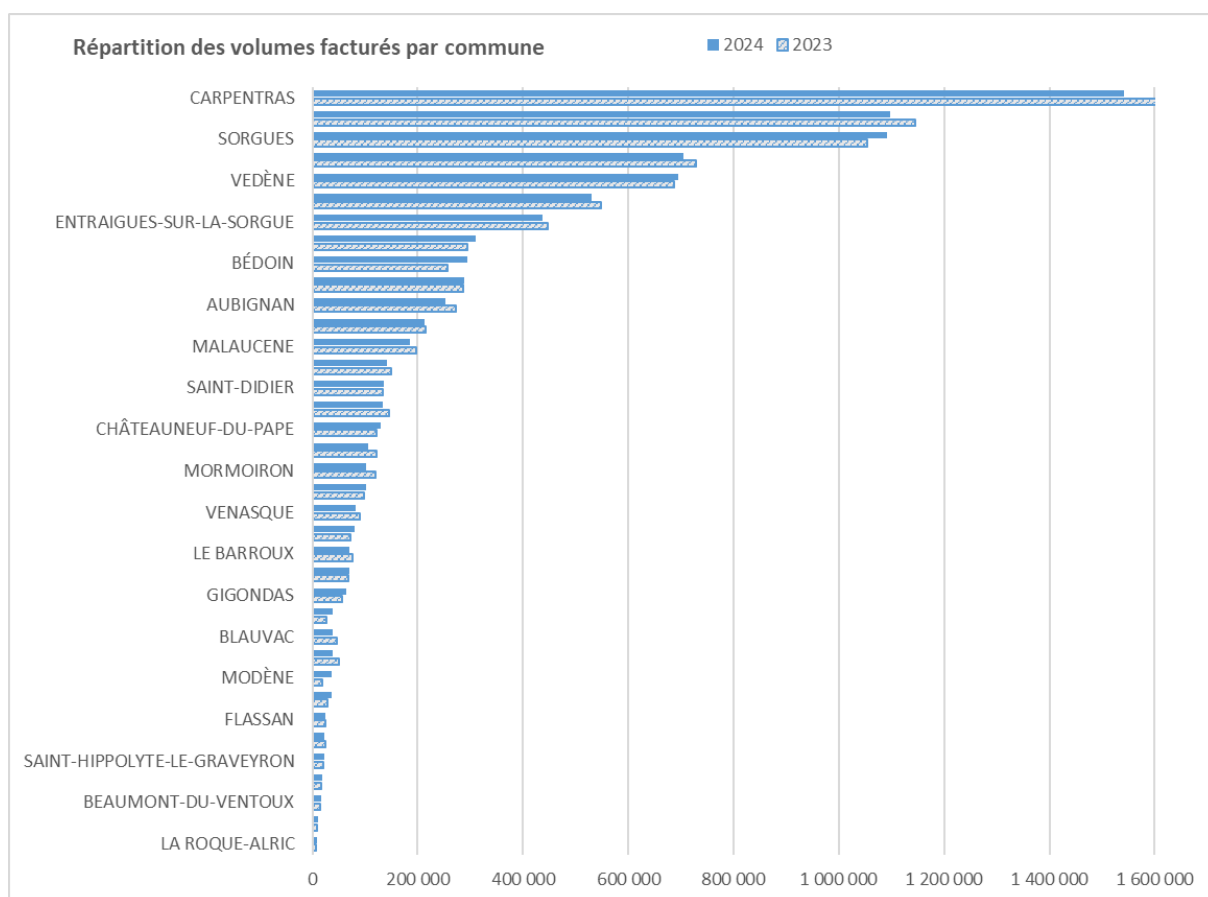
Communes	Population totale	Usagers	Usagers N/N-1 (%)
LE BEAUCET	679	169	0,60%
LE PONTET	19 649	7 818	0,44%
LORIOU-DU-COMTAT	2 833	1 068	0,56%
MALAUCENE	6 252	1 872	0,43%
MALEMORT-DU-COMTAT	2 400	1 030	0,29%
MAZAN	7 716	3 187	1,30%
MÉTHAMIS	756	303	1,68%
MODÈNE	699	248	0,00%
MONTEUX	13 887	6 223	2,88%
MORMOIRON	2 740	1 133	1,80%
PERNES-LES-FONTAINES	12 411	5 418	1,46%
SAINT-DIDIER	2 686	1 261	1,78%
SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON	331	98	-1,01%
SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS	740	335	3,08%
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	5 717	2 529	1,65%
SORGUES	19 813	9 209	1,53%
SUZETTE	279	97	-1,02%
VEDÈNE	13 100	5 699	1,10%
VENASQUE	2 190	575	0,88%
VILLES-SUR-AUZON	2 731	852	1,19%
TOTAL	200 456	83 371	1,26%

2. Répartition des volumes facturés par commune (en m3)

Communes	2023	2024	N/N-1 (%)
LA ROQUE-ALRIC	7 293	8 317	-12%
LAFARE	8 859	11 598	-24%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	14 749	16 285	-9%
SUZETTE	17 146	18 769	-9%
SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON	19 738	22 621	-13%
LE BEAUCET	23 776	23 228	2%
FLASSAN	24 382	23 617	3%
MÉTHAMIS	28 258	36 305	-22%
MODÈNE	18 556	37 359	-50%
LA ROQUE-SUR-PERNES	49 951	37 444	33%
BLAUVAC	47 017	38 168	23%
SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS	27 406	38 667	-29%
GIGONDAS	56 204	64 650	-13%
VILLES-SUR-AUZON	68 720	70 300	-2%
LE BARROUX	75 799	70 640	7%
CRILLON-LE-BRAVE	72 440	79 470	-9%
VENASQUE	90 919	82 836	10%
LORIOU-DU-COMTAT	97 302	101 601	-4%
MORMOIRON	119 101	102 840	16%
MALEMORT-DU-COMTAT	121 982	104 996	-14%
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE	122 188	128 894	-5%

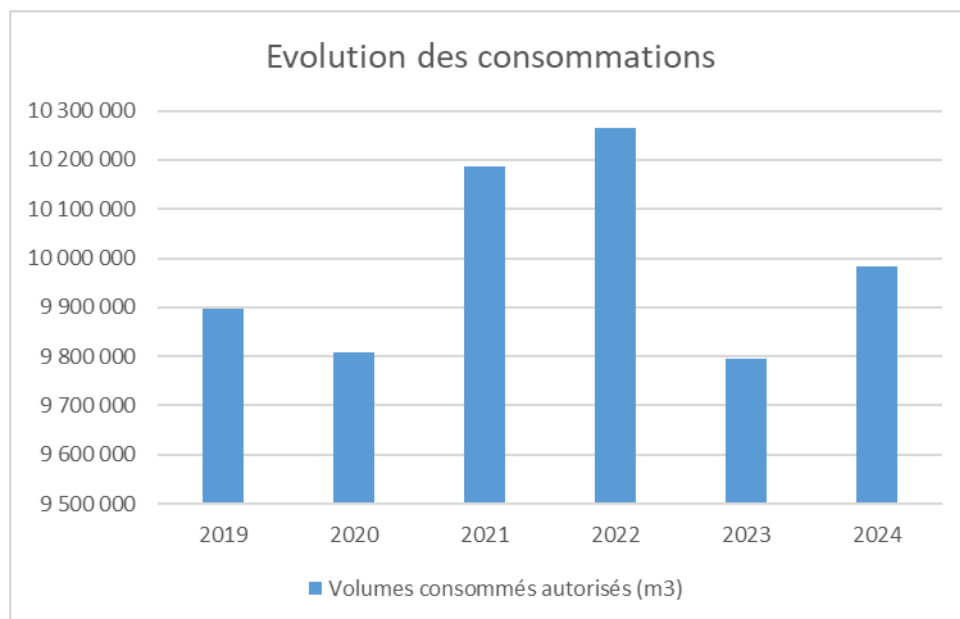
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-108-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

Communes	2023	2024	N/N-1 (%)
ALTHEN-DES-PALUDS	145 552	133 422	9%
SAINT-DIDIER	134 045	135 269	-1%
BEAUMES-DE-VENISE	149 845	142 473	5%
MALAUCENE	197 398	185 966	6%
BÉDARRIDES	214 327	212 720	1%
AUBIGNAN	272 429	252 610	8%
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	287 256	288 554	0%
BÉDOIN	256 522	295 202	-13%
MAZAN	295 182	309 614	-5%
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	446 657	436 204	2%
PERNES-LES-FONTAINES	547 201	529 840	3%
VEDÈNE	686 896	694 290	-1%
MONTEUX	727 859	704 721	3%
SORGUES	1 053 737	1 091 441	-3%
LE PONTET	1 144 104	1 097 239	4%
CARPENTRAS	1 614 537	1 540 860	5%
TOTAL	9 285 332	9 169 030	1%



3. Evolution de la consommation :

Désignation	2023	2024	N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés (E = E' + E'' + E''')	9 547 179	9 737 436	2,0%
- dont volumes facturés (E')	9 173 428	9 282 873	1,2%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrevés, gestes commerciaux, irrécouvrables...) (E'')	331 270	310 793	382 121
- dont volume logements vacants (E''')	42 974	62 958	72 442
Volumes consommés sans comptage (F)	102 448	135 978	32,7%
Volumes de service du réseau (G)	145 840	109 597	-24,9%
Volumes consommés autorisés (m3)	9 795 467	9 983 011	-4,6%



C/ PATRIMOINE

1. Tableau récapitulatif

	2023	2024
Linéaire réseaux (en km)	1 746,4	1 744,7
Nombre d'ouvrage de production	19	19
Nombre de réservoir	58	58
Nombre de cuves	81	81
Capacité de stockage des réservoirs en m3	46 500	46 500
Nombre de branchements	79 230	79 485

2. Nombre de branchements par communes

Communes	Nombre de branchements actifs au 31/12/2024	Nombre de branchements en plomb 2024	% branchements en plomb 2024
ALTHEN-DES-PALUDS	1 335	0	0,0%
AUBIGNAN	2 437	17	0,7%
BEAUMES-DE-VENISE	1 448	6	0,4%
BEAUMONT-DU-VENTOUX	169	1	0,6%

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-168-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

Communes	Nombre de branchements actifs au 31/12/2024	Nombre de branchements en plomb 2024	% branchements en plomb 2024
BEDARRIDES	2 274	0	0,0%
BEDOIN	2 307	33	1,4%
BLAUVAC	375	0	0,0%
CARPENTRAS	15 149	526	3,5%
CHATEAUNEUF-DU-PAPE	1 188	39	3,3%
CRILLON-LA-BRAVE	375	0	0,0%
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	3 924	155	4,0%
FLASSAN	311	0	0,0%
GIGONDAS	385	5	1,3%
LA ROQUE ALRIC	76	0	0,0%
LA ROQUE-SUR-PERNES	271	0	0,0%
LAFARE	85	0	0,0%
LE BARROUX	469	0	0,0%
LE BEAUCET	169	0	0,0%
LE PONTET	7 685	13	0,2%
LORIOLE-DU-COMTAT	987	0	0,0%
MALAUCE	1 810	0	0,0%
MALEMORT-DU-COMTAT	982	3	0,3%
MAZAN	3 049	78	2,6%
METHAMIS	294	0	0,0%
MODENE	237	0	0,0%
MONTEUX	5 648	165	2,9%
MORMOIRON	1 070	0	0,0%
PERNES-LES-FONTAINES	5 054	128	2,5%
SAINT DIDIER	1 193	1	0,1%
SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS	99	0	0,0%
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	317	1	0,3%
SORGUES	2 378	0	0,0%
SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON	8 872	122	1,4%
SUZETTE	100	0	0,0%
VEDENE	5 439	39	0,7%
VENASQUE	571	0	0,0%
VILLES-SUR-AUZON	834	0	0,0%
TOTAL	79 366	1 331	1,7%

La limite de qualité en plomb est de 10 µg/l. Comme chaque année, un programme de suppression de ces branchements est réalisé.

Des analyses régulières sont réalisées par l'A.R.S., le Syndicat et SUEZ. En complément, le nombre de plomb restant est calculé à partir des plombs de l'année N-1 décomptés des renouvellements effectués par le délégataire ou le maître d'ouvrage au cours de l'année.

3. Bilan des recherches de fuites

Commune	2024	N/N-1 (%)	Commune	2024	N/N-1 (%)
ALTHEN DES PALUDS	5	150%	LORIOLE-DU-COMTAT	4	-
AUBIGNAN	3	200%	MALAUCENE	5	25%
BEAUMES DE VENISE	4	33%	MALEMORT-DU-COMTAT	0	-100%
BEAUMONT DU VENTOUX	4	33%	MAZAN	3	0%
BEDARRIDES	1	-86%	METHAMIS	1	-
BEDOIN	3	50%	MODENE	1	0%
BLAUVAC	2	-90%	MONTEUX	11	22%
CARPENTRAS	17	1600%	MORMOIRON	1	-75%
CHATEAUNEUF DU PAPE	2	-33%	PERNES LES FONTAINES	12	-43%
CRILLON LE BRAVE	0	-100%	SORGUES	10	-9%
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	6	-	ST DIDIER	4	100%
FLASSAN	0	-	ST HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON	5	67%
GIGONDAS	5	-29%	ST PIERRE DE VASSOLS	2	-33%
LA ROQUE ALRIC	0	-	ST SATURNIN LES AVIGNON	1	0%
LA ROQUE-SUR-PERNES	2	100%	SUZETTE	0	-100%
LAFARE	2	100%	VEDENE	2	-33%
LE BARROUX	5	67%	VENASQUE	3	0%
LE BEAUCET	1	-	VILLES SUR AUZON	5	150%
LE PONTET	9	29%	MONT SEREIN	0	-
Nombre de réparatins de fuites sur réseau de distribution				141	0%

D/ QUALITE DE L'EAU

1. Statistiques sur la conformité en ressource

Contrôle	Analyse	Bulletin			Paramètre		
		Globa l	Non conforme	% Conformité	Globa l	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologiqu e	14	0	100,0%	32	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	24	0	100,0%	4 501	0	100,0%
Surveillanc e	Microbiologiqu e	19	0	100,0%	85	0	100,0%
Surveillanc e	Physico-chimique	272	0	100,0%	1 285	0	100,0%

2. Statistiques sur la conformité en production

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	81	0	100,0%	0	100,0%	23	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	84	10	88,1%	3	96,4%	45	1	97,8%	2	95,6%
Paramètre	Microbiologique	431	0	100,0%	0	100,0%	84	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	8 086	10	99,9%	3	100,0%	880	1	99,9%	2	99,8%

3. Statistiques sur la conformité en distribution

Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	287	0	100,0%	0	100,0%	140	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	323	16	95,0%	5	98,5%	144	4	97,2%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	1 489	0	100,0%	0	100,0%	427	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	3 751	16	99,6%	5	99,9%	755	4	99,5%	0	100,0%

4. Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007

	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	368	0	100,0%
Physico-chimique	137	5	96,4%

E/ LES ELEMENTS FINANCIERS

1. Part des organismes publics en 2024

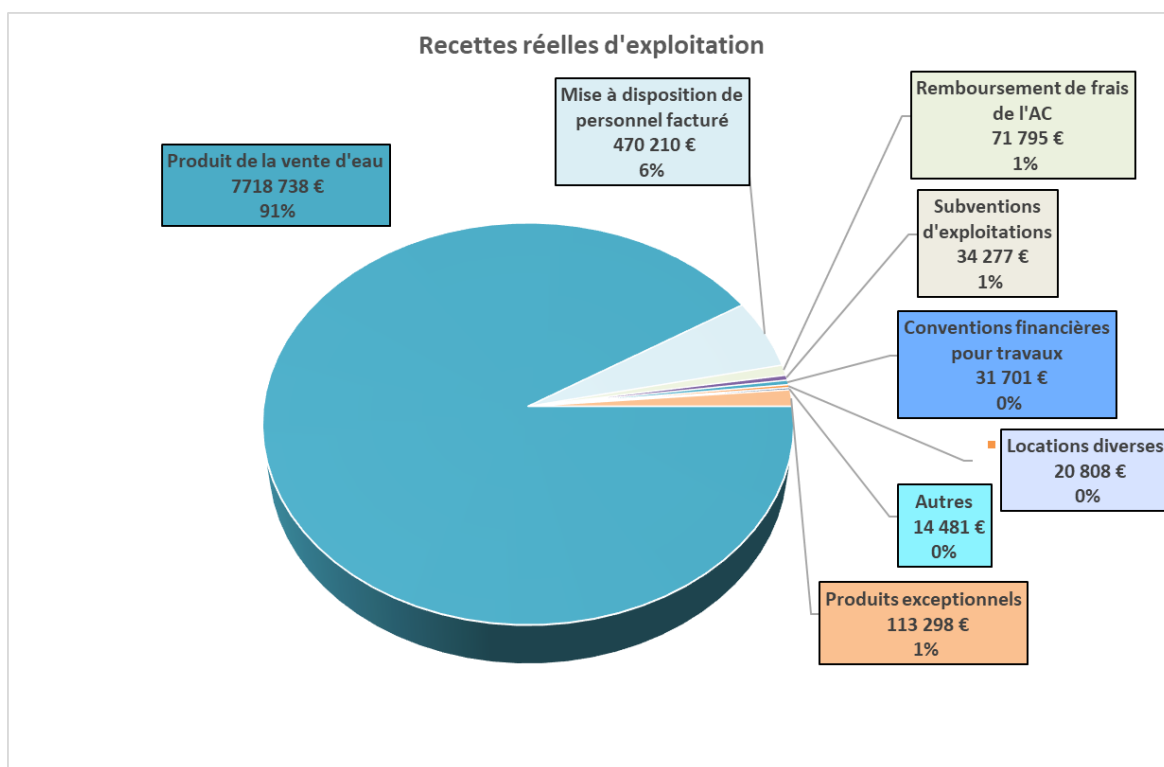
Outre la TVA collectée et reversée à l'Etat, une part est également perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau. Fixée annuellement, cette contribution à l'Agence de l'Eau sert à financer ou subventionner divers travaux de mise en conformité et d'amélioration en aidant les collectivités dans leur financement.

Lutte contre la pollution	Préservation des ressources en eau	TVA
0,29 €/m3	0,065 €/m3	5,5%

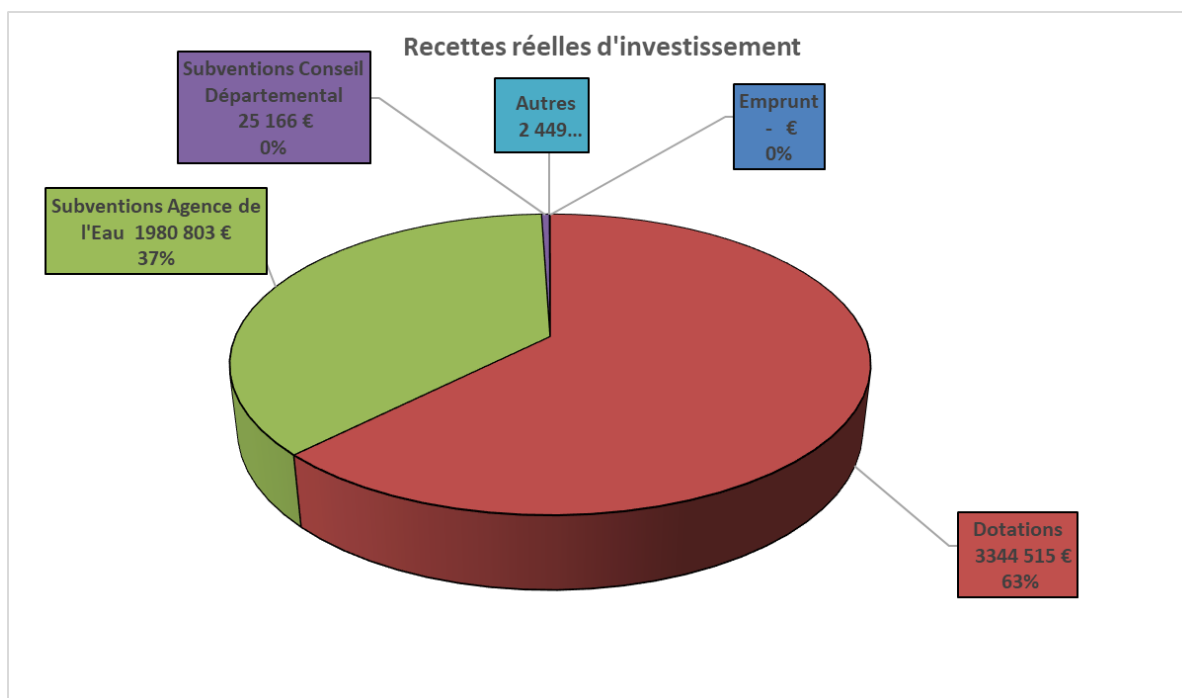
Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250626-2025-108-DE
Date de réception préfecture : 28/07/2025

2. Montants des recettes d'exploitation et d'investissement

Les recettes d'exploitation du Syndicat Rhône Ventoux se sont élevées pour l'exercice à **8 475 309 €**.



Les recettes d'investissement du Syndicat Rhône Ventoux se sont élevées pour l'exercice à **5 352 933 €**.



3. Montants dégrévés

Désignation	2022	2023	2024
Nombre de demandes reçues	782	886	1 038
Nombre de demandes rejetées	123	165	317
Nombre de dégrèvements accordés	659	721	721
Montants dégrévés Syndicat (€)	194 435	175 779	235 181
Volumes dégrévés (m3)	331 270	310 793	382 121

4. Montants financiers des travaux réalisés hors accords-cadres

Le montant des opérations payées au cours de l'exercice s'est élevé à **3 315 848 € HT** et concernent notamment (supérieur à 50 000.00 €) :

Commune	Opération	Montant
AUBIGNAN	Alimentation Grès de Meyras : Construction d'un réservoir de 500 m3	157 538 €
BEAUMES DE VENISE	Renouvellement du réseau d'eau potable Rte de Carombs, avenue Jules Ferry et avenue Raspail	256 260 €
BEDARRIDES	Réhabilitation des réseaux d'eau potable - Avenue des Verdaux	163 030 €
CARPENTRAS	Pont des Fontaines, Place Verdun, Avenue Mont Ventoux	88 523 €
CARPENTRAS	Travaux du siège du Syndicat	451 894 €
CHATEAUNEUF DU PAPE	Avenue St Pierre de Luxembourg, Route de Courthézon : Renouvellement du réseau	120 802 €
MALAUCE	Réhabilitation des réseaux d'eau potable - Chemin des margaux, secteur Palivette/Stade/Tennis/camping	186 109 €
MONTEUX	Avenue Glandenbach – Rue des Hortensias, place du marché – Renouvellement du réseau	86 054 €
MORMOIRON	Réhabilitation des réseaux d'eau potable - Avenue des Roches Blanches	289 566 €
PERNES LES FONTAINES	Réhabilitation des réseaux d'eau potable - Avenue Perle du Comtat - Quai de Verdun	211 343 €
SORGUES	Chemin de la Jouve, des Combes et centre-ville Phase 1 : Renforcement du réseau d'eau	1 223 697 €
VILLE SUR AUZON	Réhabilitation des réseaux d'eau potable - Avenue Jean Jaures, les Rollands, le Cours, rue des Michouilles	81 033 €

5. Les accords-cadres

Travaux de déplacement, renforcement et extension du réseau : Les opérations relatives à cet accord-cadre ont représenté **497 159 €** et concernent notamment :

Commune	Opérations	Montants
CARPENTRAS	Rue Fenouil et impasse poulette	203 181 €
ENTRAIGUES	ALLEE DU DAUPHINE	1 770 €
LA ROQUE	Chemin Saint Michel	33 570 €
SORGUES	Chemin de la Lautiere	2 752 €
SORGUES	Avenue Achille MAUREAU	14 170 €
SORGUES	La marquette	90 598 €
VEDENE	RD 942	124 970 €

A noter que les extensions du réseau d'eau potable ont été financées par les demandeurs.

Programme de renouvellement de canalisations prioritaires et sécurisation de la ressource : Les opérations relatives à cet accord-cadre ont représenté **3 992 248 €** et concernent notamment :

Commune	Opérations	Montants
BEAUMES DE VENISE	CHEMIN ST VERAN	115 223 €
BEDOIN	ROUTE DE FLASSAN	5 830 €
BEDOIN	CHEMIN ENCLARETTE	54 906 €
BEDOIN	PLACE FRERES PROVANE	195 374 €
BEDOIN	CHEMIN DEMOISELLES COIFFEES	263 173 €
CARPENTRAS	AVENUE DU MOULIN	17 587 €
CARPENTRAS	ALLEE DES PINS	28 075 €
CARPENTRAS	SOUS PREFECTURE	64 299 €
CARPENTRAS	CLEMENCEAU	75 297 €
CARPENTRAS	AVENUE MONT VENTOUX	79 988 €
CHATEAUNEUF DU PAPE	ROUTE D ORANGE	33 849 €
CHATEAUNEUF DU PAPE	AVENUE PIERRE DE LUXEMBOURG	50 113 €
ENTRAIGUES	PLACE PLANET ET IMP ADJACENTE	23 070 €
ENTRAIGUES	ROUTE D AVIGNON	37 401 €
ENTRAIGUES	AVENUE GENERAL DE GAULLE	163 567 €
GIGONDAS ET VACQUERAS	CHEMIN DU CAVEAU ET ROUTE DE MONTMIRAIL	11 152 €
LE PONTET	AVENUE DELORME	21 071 €
LE PONTET	RUELLE DU PERIGORD	50 055 €
MALAUCE	COURS ISNARD RUE AIRES	44 122 €
MALAUCE	AVENUE DU VENTOUX	129 652 €
MAZAN	MONTEE MADELAINE	113 005 €
MONTEUX	CHEMIN DE BEAUCHAMP	5 670 €
MONTEUX/ALTHEN	CHEMIN NEUF ET DU CABANON	184 449 €
MORMOIRON	CHEMIN DE LA PEYROUNIERE	42 440 €
MORMOIRON	LES SALETES	158 049 €
PERNES LES FONTAINES	CHEMIN DE LA GARE	1 190 €
SAINT DIDIER	CHEMIN BUISSON	79 330 €
SAINT HIPPOLYTE	CHEMIN DE GRAVEYRON	35 452 €
SAINT PIERRE DE VASSOLS	CHEMIN DES BLANCS	5 014 €
SORGUES	CHEMIN DE LA MARQUETTE	4 655 €
SORGUES	RUES SEMBAT ET CIGALES	6 327 €
SORGUES	CHEMIN GRANGE DES ROUES	20 502 €
SORGUES	AVENUE D AVIGNON	9 542 €

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250126-2025-498-DE
Date de réception en préfecture : 29/07/2025

Commune	Opérations	Montants
SORGUES	ROUTE DU 19 MARS	30 034 €
SORGUES	ROUTE DE VEDENE PH1	98 228 €
SORGUES	AVENUE GENTILLY PH 3	147 090 €
SORGUES	AVENUE PICASSO ET FLORET PH2	253 564 €
SORGUES	OUVEZE	1 029 667 €
VEDENE	AVENUE VIDER RD 53	41 741 €
VEDENE	LOTISSEMENT CALADE	96 298 €
VILLES SUR AUZON	CHEMIN DES MICHOUILLES	4 955 €

Sectorisation : Les opérations relatives à cet accord-cadre ont représenté **331 237 €** et concernent notamment :

Commune	Opérations	Montants
CARPENTRAS	SECTO BAS ET MOYEN SERVICE	138 846 €
LE PONTET	SECTO	39 854 €
MONTEUX	SECTO BAS ET MOYEN SERVICE	32 698 €
MONTEUX	CHEMIN DES CONFINES	10 517 €
PERNES LES FONTAINES	SECTO BAS ET MOYEN SERVICE	13 018 €
SORGUES	SECTO	61 249 €

Déplacement, renforcement et extension : Les opérations relatives à cet accord-cadre ont représenté **23 131 €** et concernent notamment :

Commune	Opérations	Montants
ENTRAIGUES	Chemin de la lone	20 768 €
MAZAN	Convention de servitude	1 192 €
PERNES LES FONTAINES	Rue de la république	575 €
SORGUES	Convention de servitude	596 €

F/ SYNOPTIQUE DU RESEAUX

SERVICE EAU POTABLE DU SYNDICAT RHÔNE VENTOUX

